

Plainte contre un avocat

Par **NadiaH**, le **02/07/2021** à **20:27**

Bonjour,

Desllee de m'incruster mais j'aimerais bien débattre des questions suivantes selon la loi :

Lors d'une audience en appel, l'avocat de la partie adverse a fait référence à une affaire totalement indépendante de celle où sa cliente était jugé. Il a employé des propos diffamatoires à mon sujet et a dit détenir des photos de moi a caractère tellement gênant qu'il n'a pas osé les joindre au dossier de sa cliente.

Sachant que sa cliente ne me connaît pas, il n'avait aucun moyen légal de detenir ni lui ni sa cliente des photos de moi et il avait une photo de moi (visage) entre ses mains quil s'est rétracté de joindre au dossier quand je l'ai vu moi et mon avocate.

Mon avocate n'en a pas parlé et c'était une erreur de sa part mais j'ai porté plainte auprès du bâtonnier pour la non justification de sa détention de photos de moi gênantes ou pas.

Question 1: pensez vous que le batonnier va réagir ?

Question 2: je souhaiterais envoyer une notification non pas une plainte au procureur l'informant de ma plainte au bâtonnier. Est ce possible ?

Question 3 : cette plainte empechera t elle cet avocat d'intervenir dans d'autres affaires cas échéant contre moi? Bien sur tabt qu'elle est en cours d'étude.

Merci d'avance pour vos réponses.